

Modification plan n° 29
du 4.6.1963

COMMUNE DE PAYERNE

34

PLAN DE QUARTIER

LA COULAZ

Modification de l'implantation de 3 bâtiments de 8 niveaux

Situation 1:1000

Approuvé par la Municipalité de Payerne
dans sa séance du 11 AOUT 1965

Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil communal de Payerne
dans sa séance du 02 NOV. 1965

Le Président: Le Secrétaire:

Approuvé par le Conseil d'Etat du
canton de Vaud
dans sa séance du 21 DEC. 1965

Le Président: Le Chancelier:

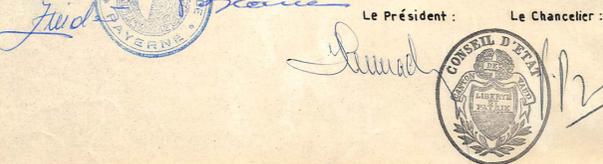
Déposé à l'enquête publique n° 61/1965
du 10 SEP. 1965 au -9 OCT. 1965

L'atteste: SERVICE DES TRAVAUX
Commune de
PAYERNE



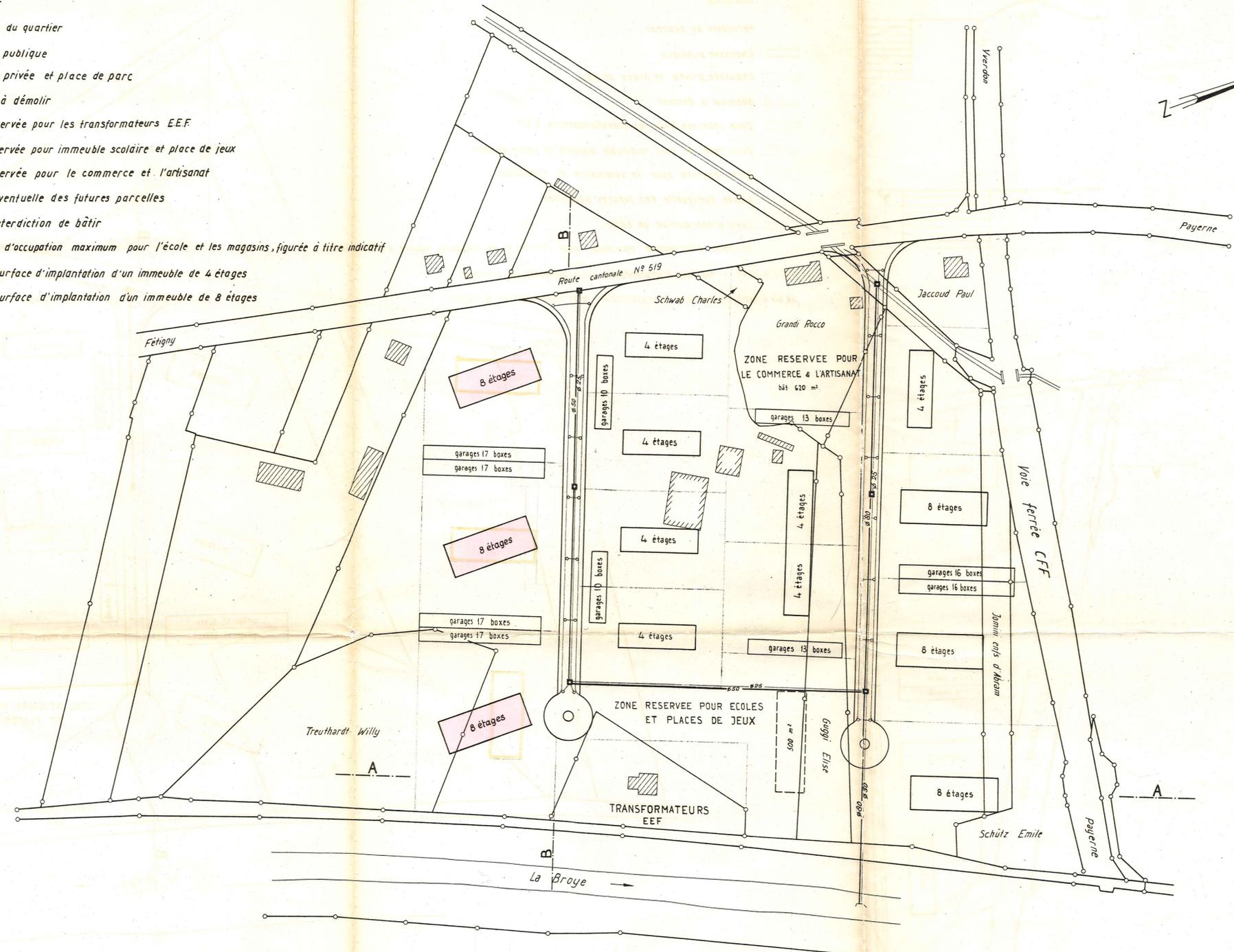
Approuvé par le Conseil d'Etat du
canton de Vaud
dans sa séance du 21 DEC. 1965

Le Président: Le Chancelier:

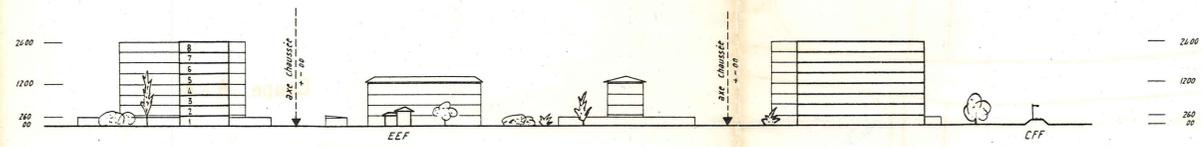


LEGENDE

- Périmètre du quartier
 - Chaussée publique
 - Chaussée privée et place de parc
 - ▨ Bâtiment à démolir
 - ▭ Zone réservée pour les transformateurs E.E.F.
 - ▭ Zone réservée pour immeuble scolaire et place de jeux
 - ▭ Zone réservée pour le commerce et l'artisanat
 - Limite éventuelle des futures parcelles
 - ▭ Zone d'interdiction de bâtir
 - ▭ Surface d'occupation maximum pour l'école et les magasins, figurée à titre indicatif
- 3200 x 1000 = surface d'implantation d'un immeuble de 4 étages
3600 x 1400 = surface d'implantation d'un immeuble de 8 étages



Coupe A - A



Coupe B - B

